

COMPTE - RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU SAMEDI 20 MAI 2017

Présent(s) : Voir feuille de présence.

Excusé(s) : Voir feuille présence.

Invité(s) : Christophe CAILLABET (CTS coordonnateur ETR).

Début de la séance : 10h45.

1. AG Ligue Nouvelle Aquitaine

Elle se déroulera le samedi 24 Juin à Périgueux.

Après visite, le lieu initialement prévu, La Filature, n'a pas été retenu et le choix s'est porté sur le Centre de la communication .Présence d'un auditorium d'environ 400 places et d'un parking réservé pour BD et CD24

Pas de restauration sur place. Accueil 13h30 autour d'un café.

Bureau directeur de 11h00à 12h00 : organisation, présentation, prise de parole.

Dossier AG : Echéance mi-juin devra être adressé aux clubs 8 jours avant.

Organisation générale de l'AG : bilan de l'année écoulée, travaux des commissions mises en place .Au 30 juin les commissions devront avoir arrêté leurs membres cooptés.

Commission de discipline : suite à des modifications apportées, il n'y a pas de commission de discipline départementale, leurs membres sont cooptés dans la commission de discipline Territoriale avec délégation pour gérer les dossiers sur leur territoire.

2. AG FFHB 2018

Elle aura lieu du 19 au 24 Avril 2018 à La Réunion.

Le président de ligue, après consultation par mail des membres du CA, représentera le territoire Nouvelle –Aquitaine.

Les accompagnants assumeront leurs frais de séjour.

3. Point par Commissions

a) **Commission Sportive : Patrick AUBIN**

La commission s'est réunie le 6 Mai : Répartition des taches

- Règlement général et règlement particulier des compétitions
- Calendrier général.
- Championnats

En 2017/2018 : Championnat selon les ex territoires.

A compter du 1/07/2017, application des règles établies par la commission sportive Nouvelle-Aquitaine.

Championnat de France moins de 18 F et G : Proposition d'une grille de sélection pour les qualifications.

En masculin, cette année chaque ex territoire garde les places qu'il avait : 6 places en Aquitaine, 3 places en Poitou – Charentes, 2 places en Limousin.

En féminin, engagement libre après validation de la Ligue.

A la question de l'engagement de BIARD et TEC en championnat de France la saison prochaine : les membres présents donnent leur accord à l'unanimité.

Les membres du Bureau directeur demandent à ce qu'aucun document politique ne soit adressé aux clubs avant d'avoir été validé par le BD

Les propositions présentées par la COC Nouvelle-Aquitaine sont validées par l'ensemble des membres du CD présents ; elles seront présentées lors de l'AG.

Christophe CAILLABET évoque la nécessité de mettre en place des championnats interdépartementaux et incite les présidents de comités à réaliser des projets en ce sens, la Ligue ayant à charge d'accompagner les comités à entrer dans un projet commun.

b) Commission médicale : Dr Féthy BENSAAD

Le 5 Mai réunion restreinte de la nouvelle commission médicale FFHB sous la présidence du Médecin Fédéral National Dr Frédérique BARTHELEMY.

Au cours de cette réunion le rôle de chacun a été défini et en ce qui concerne le Dr Féthy BENSAAD :

- organisation des compétitions événementielles FFHB du point de vue médical ;
- aide à l'organisation des séminaires et congrès médicaux ;
- le problème statutaire des médecins et kinés du service médical des équipes de France.

Au niveau de la Ligue Nouvelle –Aquitaine, le projet consiste à faire le lien entre les pôles et le service médical de la FFHB, à veiller à ce que les bilans médicaux soient réalisés au niveau des centres territoriaux du parcours de performance fédéral (PPF) avec une bonne accessibilité aux plateaux techniques d'évaluation et de soins. Au niveau Régional la constitution d'un réseau de soins paraît important, cela permettra aux professionnels d'avoir un recours vers les structures spécialisées.

c) Commission statuts et règlements : Francine BERGES

La commission s'est réunie s'est réunie à 2 reprises :

- Qualifications : Réunion en Visio conférence le 18 avril

Ré affiliations 2017/2018 : saisie par les clubs dans GEST 'hand.

Mutations : du 1/07 au 31/08

Licences : à compter du 1/07

Les certificats médicaux sont valables 3 saisons à partir de son enregistrement.

Pour un nouveau certificat médical, préconiser le formulaire FFHB

Lors du renouvellement de la licence, Mise en place d'un questionnaire de santé que garde le licencié, accompagné d'une attestation conservée par le club.

Pour l'autorisation parentale, préconiser également le document FFHB.

Les créations de licences ainsi que les renouvellements seront traitées par les salariés de la Ligue Nouvelle Aquitaine et des bénévoles.

Concernant les mutations, certaines personnes sont identifiées pour les saisir. Concernant les mutations gratuites, elles doivent être validées avant le 31 /12.

Communication : informations diffusées aux clubs et Comités départementaux.

- CMCD : réunion en présentiel le 27 avril à Gond Pontouvre

Un diagnostic a été fait.

Dans le but d'harmoniser au mieux cette contribution du fait des écarts constatés sur les 3 anciennes Ligues et d'être en accord avec le règlement FFHB, des propositions sont présentées au BD.

d) **Commission Développement : Bob VOLTES**

Equipe en cours de constitution. Ebauche du schéma territorial de développement en lien avec les 5 axes qui découlent des directives nationales et les commissions départementales de développement.

Le président rappelle que nous sommes 13 donc 13 visions différentes, nécessité d'installer des nouvelles offres de pratiques notamment dans les QPV et ZRR, développer l'image du handball, pour le plus grand nombre. Se rajoute à cela, la formation des dirigeants, le service et la structuration des clubs.

4. Points divers

- Pour la section sportive territoriale de Poitiers obligation d'un conventionnement comité/club. Les comités 79 et 86 et la ligue Nouvelle-Aquitaine ont répondu favorablement au co-financement de la structure à hauteur de 3000 € chacun. A ce jour pas de réponse des comités 16 et 17. il est demandé au CTS en charge du dossier de fournir au président de la ligue la liste des 26 sportifs ciblés.
- BPJEPS Poitiers une visioconférence entre les interlocuteurs est demandée. Une rencontre entre P. FAVARD et le président de la ligue est fixée.
- L'orientation d'une augmentation de 2 € par licence est maintenue comme base de réflexion.
- Le club de val de bouton ne sera pas réengagé tant qu'il n'aura pas réglé sa dette.
- Après étude plus fine, le camp de vacances du Chambon ne sera pas reconduit cette année.
- La nécessité de travailler sur un tableau de bord pour la communication interne est avérée.
- Il est nécessaire de suivre l'ensemble des budgets tant des commissions que du domaine administratif.
- Le devis du site Internet avec formation incluse et News est validé pour un montant de 5300€ TTC. Au-delà des membres de la commission communication, les membres du bureau directeur restent les principaux interlocuteurs.
- La COC rappelle que la péréquation pour les clubs sera effectuée par niveau de jeu.

Fin des travaux à 13h.

Norbert MATTIUZZO

Didier BIZORD



Secrétaire général

Président